

La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Ko'hav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Tazria

Une femme venant d'accoucher est dite « impure » (Lévitique XII, 1-5) :

Hachem a parlé à Moïse pour dire – parle aux Enfants d'Israël pour dire : une femme ayant conçu enfantera un mâle elle deviendra impure sept jours ... Et trente-trois jours elle demeurera dans les sangs de pureté ; à toute sainteté elle ne touchera pas et au sanctuaire elle ne viendra pas jusqu'à ce que soient emplis les jours de sa pureté.»

Se pose la question de la nature de l'impureté provenant de la mise au monde d'une vie nouvelle, ce qu'il y a de plus pur, issu du premier commandement que l'homme eut reçu (cf. Genèse I, 28).

Pour le comprendre, il faut rappeler tout d'abord que l'impureté n'empêche pas de vivre ; elle empêche de monter au Temple. La vie courante se poursuit normalement. Il y a donc là une instruction pour l'homme : la vie n'est pas tout entière lumière spirituelle. Il faut aussi des temps pour l'homme d'être avec soi-même.

L'accouchée traverse trois périodes : la première, sept jours pour un garçon et quatorze jours pour une fille. Elle n'a pas le droit de venir au Temple et elle est aussi interdite à son mari. La deuxième, trente-trois jours pour un garçon et soixante-six pour une fille, elle n'a toujours pas le droit de venir au Temple mais elle est permise à son mari. La troisième, au terme de la deuxième la femme s'immerge dans le bain (*miqvé*), apporte une offrande au Temple : elle est pure et peut pénétrer dans l'enceinte du Temple.

Il semble que la Thora conseille à la jeune mère : pour le moment, pour une semaine ou deux, consacre à ton enfant toute ton énergie ; il a besoin de sa mère pour lui tout seul, exclusivement. Son mari aussi doit respecter cette période que son épouse consacre au nouveau-né. Vient alors une deuxième période d'amour entre les époux. Après le temps de la séparation, il faut retrouver les voies d'amour et d'intimité dans la vie privée, mais pour ce qui est de la vie publique, le Temple est encore

« hors-limites ». dans quarante ou quatre-vingt jours il sera temps d'en venir à la proximité de la sainteté.

La Thora nous enseigne qu'il y a des temps différents dans la vie de l'homme : ceux de la vie personnelle, ceux de la famille et ceux où on peut y ajouter l'aspiration à la sainteté.